



## L' Editorial

de  
**Michèle Gendrier**  
Présidente de la  
Commission Formation



## 2015, un réel intérêt pour la formation...

L'implication de nos formateurs, tous bénévoles, a permis en 2015 la mise en place au niveau département de plusieurs formations thématiques (initiation à la lecture de carte, découverte du GPS). Ce programme s'est enrichi de deux formations baliseur.

### Les Cours ...

- ◆ **Cursus animation** pour l'encadrement (module de base, SA1, SA2, animateur de marche nordique, animateur rando-santé...),
- ◆ **cursus baliser, aménager, numériser** (baliseur, collecteur, gestionnaire numérique)...

Ce ne sont pas que des mots. Derrière ceux-ci de véritables moments d'échange, de rapprochement entre clubs et de convivialité.

En suivant les formations baliseur, collecteur, vous apportez votre aide au maintien de la qualité de nos chemins dans le département. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le CDRP41. En 2016, celui-ci poursuivra sa politique de soutien en faveur des clubs définie en 2013 et proposée dans le par chemin N°13.

### Le forum de Montoire...

Le forum des clubs à Montoire a été l'occasion de rappeler l'ensemble des formations proposées, leurs procédures, les pré-requis nécessaires.

Nous avons présenté le DAFA (demande d'allègement de formation d'animateur de la FFRP).

Cette procédure s'adresse à tous les animateurs licenciés qui veulent faire reconnaître les acquis de leur expérience professionnelle ou bénévole et à ceux qui sollicitent des équivalences de diplômes.

Renseignez vous. Le CDRP réfléchit sur une aide matérielle possible.

### Vous êtes responsables associatifs bénévoles...

Le catalogue ARA proposé par la FFRP peut vous aider dans l'exercice de vos responsabilités. Il vient en complément de toutes les sessions mises à disposition gratuitement par divers organismes (CROS, CDOS 41, CRIB 41...).

L'année 2016 démarre très fort  
**n'hésitez pas à nous rejoindre**

## LE CALENDRIER des FORMATIONS 2016

### 1- Formations régionales

Contact : **Roger Lecomte**, président de la Commission Régionale Formation Mail = [crpcentre.formation@gmail.com](mailto:crpcentre.formation@gmail.com)

- ◆ **Module de base**  
Dates : du 09/04/2016 au 10/04/2016  
Lieu : Saint-Aignan (41)
- ◆ **Stage Animateur 1er niveau (SA1) (pré-requis Module de base)**  
Dates : du 19/03/2016 au 20/03/2016  
ou du 15/10/2016 au 16/10/2016  
Lieu : Saint-Aignan (41)
- ◆ **Animateur Marche Nordique (sans pré requis SA1)**  
- Partie 1 Dates : du 13/02/2016 au 14/02/2016  
- Partie 2 Dates : du 23/04/2016 au 24/04/2016  
Lieu : Blois (41)
- ◆ **Thématique : GPS**  
Dates : du 12/03/2016 au 13/03/2016  
Lieu : Saint-Aignan (41)



### 2- Formations départementales

Contact : **Michèle Gendrier** présidente de la commission départementale formation (CDRP 41)  
Mail = [mamybel@orange.fr](mailto:mamybel@orange.fr)

- ◆ **Recyclage des baliseurs**  
Date : le 19 mars 2016
- ◆ **Stage : formation baliseurs**  
Date : du 1er Juillet au 2 Juillet 2016
- ◆ **Thématiques :**
  - 1 - découverte du GPS  
Date : le 24 septembre 2016
  - 2 - Découverte de la carte  
Date : le 21 mai 2016

**Notes pour les formations départementales :**  
1 - **Gratuité totale pour les participants**  
2 - **Les lieux sont à définir**



Site web : [www.sentinelles.sportsdenature.fr](http://www.sentinelles.sportsdenature.fr)

De Daniel Gendrier

**Suricate a été mis en place par le Ministère de la Jeunesse et des sports et est opérationnel depuis février 2014.**

La FFRP ainsi que d'autres fédérations sports et nature ont souhaité mettre en place un dispositif complémentaire d'éco-veille tourné vers l'ensemble des usagers.

Suricate a la vocation de signaler les anomalies, mettre en relation les gestionnaires et les propriétaires de sites de pratiques en facilitant le suivi du traitement des anomalies (balisage, entretien, conflit d'usage, atteinte à l'environnement, défaut d'aménagement...).

Trois cibles d'acteurs concernés : fédérations délégataires, conseils départementaux, Direction Jeunesse et Sports, celles-ci devant se concerter pour déterminer l'acteur en charge du traitement de l'anomalie.

Le CDRP 41 a reçu **37** signalements à traiter : **11** sont en cours de traitement, **9** classés sans suite et **17** résolus

**N.B : malheureusement, les dossiers classés sans suite concernent des dépôts sauvages sur terrains privés pour lesquels aucune intervention n'est possible.**

Exemples déposés : (et maintenant résolus)

**Le 28/10/2014 Couture-sur-Loir** : 2 arbres tombés au dessus du chemin rural CR25, concerne le circuit "sur le pas de Ronsard"

**Le 16/06/2015 Gièvres** : dépôts successifs (végétaux, maçonnerie...) au nord de la D54 sur le GR413 de Gièvres à Villefranche à proximité du carrefour avec rue de la Pêcherie



## La Grolle Montaise

**M**ontaise depuis 35 ans, moi-même licenciée à Romorantin Randonnée Pédestre depuis 15 ans, l'envie de créer une association dans ma commune « trottait dans ma tête » depuis ...un certain temps, de là à concrétiser, rien n'était gagné. Une visite à la permanence du CDRP et la confirmation qu'aucune association n'était répertoriée, à Mont-près-Chambord, me paraissait de bonne augure.

### Création de la Grolle Montaise ...

Ainsi avec l'aide d'un ami lui-même sportif et président d'une association montaise, l'idée nous est venue de présenter notre projet au forum des associations (Septembre 2015) et ainsi d'informer les inconditionnels de la marche qu'une nouvelle association était en passe de se créer (25 personnes se sont fait connaître le jour même).

Aussi nous nous sommes vite aperçus que cela correspondait à une demande et très rapidement, avec l'aval de la Mairie, la nouvelle association montaise dénommée « la grolle montaise » a pris ses marques.

Déclarée tout récemment en Préfecture, nous arpentons déjà notre commune tous les mardis après-midi, les Montais et Montaises y sont conviés (maximum 2 h pour l'instant).

### Affiliation à la FFRP...

Courant Janvier 2016, une réunion permettra de délivrer les licences, **car notre club est affilié à la FFRP** (Fédération Française de Randonnée Pédestre), ainsi nous serons reconnus par les différentes collectivités, nos adhérents bien protégés et tout randonneur devra être licencié condition sine qua non pour randonner avec la « Grolle Montaise. »

Dans les mois à venir, nous prévoyons de sortir de notre commune pour y découvrir de nouveaux paysages et de nouveaux circuits dans les communes environnantes.

### Maryse ZAGAR

Présidente : maryse\_zagar@hotmail.com - tél. 06.72.59.08.55

Les Membres du bureau



## Retour sur le forum des clubs à Montoire le 14 novembre 2015

de Jacky Hurault

**46 représentants de 14 clubs (+ 3 qui étaient excusés) ont planché le samedi 14 novembre sur la vie de la randonnée pédestre dans le département.**

Ce ne sont pas moins de **1370 licenciés** qui étaient représentés lors de ce forum, soit **75% de nos effectifs en Loir et Cher.**

La présence d'un nouveau club : « La Grolle Montaise » y a été chaleureusement saluée. (voir ci-contre)

### Nécessité d'un lien important entre l'activité des clubs...

Après une présentation du thème par Jacky Hurault, président de la commission vie associative, où il a été développé la nécessité d'un lien important entre l'activité des clubs, sans pour autant gommer les spécificités de chacun liées à son histoire, il a été question de comment progresser en matière de licenciés, occuper les endroits où nous ne sommes pas présents, faire que les clubs participent plus à la vie du CDRP... Tout d'abord, la **valorisation et la reconnaissance de l'apport de la randonnée pédestre** en Loir et Cher, tant sur le plan touristique, que sur les plans économique et social passent par ce lien entre les clubs et cette cohésion départementale.

### D'énormes possibilités de développement...

Ensuite, **plus de licenciés**, non pas pour une question de nombre, mais **pour la force que cela nous donne pour la défense de nos chemins et de leur qualité.** Aussi aider le randonneur à vivre la pratique de la randonnée autrement qu'en simple consommateur. 1/3 des participants aux randonnées dominicales ne sont pas licenciés, et de nombreux marcheurs restent individuels, en famille ou en petits groupes. Donc, d'énormes possibilités de développement.

**De nombreux endroits du département restent de vrais déserts quant à notre présence** : l'ouest du 41 au nord de la Loire, le perche vendômois à part Montoire et ses alentours, la Beauce, ...etc, sont des zones où nous sommes complètement absents. A qui vont s'adresser les randonneurs de ces endroits pour se fédérer ?

### Un effort de communication...

**6 clubs seulement sont représentés au sein du Comité Directeur**, qui compte seulement 15 membres pour 24 sièges possibles. Il y a là un véritable manque à gagner au niveau de notre fonctionnement et à son efficacité. Un effort important a été entrepris pour participer aux AG des clubs et y faire entendre la voix du comité, pour la communication avec le calendrier départemental, le Par Chemin, le site internet, la présence du stand du comité réalisé à l'occasion de la fête des 30 ans lors des randonnées les plus importantes. Mais d'autres possibilités doivent être recherchées pour rendre le CDRP plus accessible et surtout pour en faire mesurer son utilité.

Michel Dufour, président du CDRP, a présenté les possibilités de développement à partir de ce que représente la marche en France et ce que le comité peut apporter en plus à l'activité des clubs. Ce qu'il offre aussi en matière de formations, de représentation devant les instances élues du département.

Un questionnaire a été présenté par Jean Lainé, président de la commission communication pour recenser les besoins et les avis sur ce qui existe.

**Une journée très riche en débats et échanges d'expériences qui devrait aider à combler les lacunes que nous nous employons à réduire.**

**La volonté qui en ressort est un gage de réussite pour y parvenir.**

